



Faire revue Éditorial. Le savoir-faire des revues

Amina Damerdj, Samuel Hayat, Natalia La Valle, Anthony Pecqueux,
Christelle Rabier

► To cite this version:

Amina Damerdj, Samuel Hayat, Natalia La Valle, Anthony Pecqueux, Christelle Rabier. Faire revue Éditorial. Le savoir-faire des revues. Tracés: Revue de Sciences Humaines, 2019, 10.4000/traces.8833 . hal-02399167

HAL Id: hal-02399167

<https://hal.science/hal-02399167>

Submitted on 8 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Éditorial. Le savoir-faire des revues

Academic journals as practical knowledge

**Amina Damerdj, Samuel Hayat, Natalia La Valle, Anthony Pecqueux et
Christelle Rabier**



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/traces/8833>

ISSN : 1963-1812

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2018

Pagination : 11-24

ISBN : 979-10-362-0146-2

ISSN : 1763-0061

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Amina Damerdj, Samuel Hayat, Natalia La Valle, Anthony Pecqueux et Christelle Rabier, « Éditorial. Le savoir-faire des revues », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], #18 | 2018, mis en ligne le 20 mai 2019, consulté le 08 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/traces/8833>



Tracés est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

ÉDITORIAL

Le savoir-faire des revues

AMINA DAMERDJI

SAMUEL HAYAT

NATALIA LA VALLE

ANTHONY PECQUEUX

CHRISTELLE RABIER

La revue, mode ancien de diffusion de la recherche, se trouve au centre des pratiques scientifiques des sciences humaines et sociales (Peiffer et Vittu, 2008 ; Conforti *et al.* éd., 2013 ; Tesnière éd, 2014). Y publier, ou a fortiori intégrer un comité de rédaction, occupe une place importante dans les activités et les carrières des chercheurs et chercheuses, tant du point de vue de leur temps de travail (rédiger ou expertiser des articles, participer à des comités de rédaction, etc.) que de celui de leur propre évaluation. Certaines disciplines, comme l'économie ou la médecine, prennent en compte presque uniquement cette forme de publication pour l'évaluation et la promotion des chercheurs et chercheuses. Les sciences humaines et sociales font encore figure de village gaulois retranché, mettant formellement sur le même plan, dans leurs instances collectives, les articles dans des revues à comité de lecture (ACL) et les chapitres d'ouvrage scientifique (COS)¹.

En considérant les chaînes du travail éditorial, les temporalités et conditions sociales de production, la place des un-e-s et des autres, ce numéro veut réfléchir aux effets du format revue sur la production et la réception du savoir en sciences humaines et sociales. La journée d'étude sur les revues de sciences humaines et sociales organisée par *Tracés* en mars 2018, et dont ce hors-série est le prolongement, a créé un espace d'échange sur ces enjeux. Elle a aussi été le théâtre de positionnements parfois opposés, par exemple autour des différentes manières de concevoir la chaîne éditoriale, son économie, les métiers qui lui donnent vie mais aussi les réceptions envisagées, ouvrant le débat sur ce que signifie *faire revue*.

1 Cela recouvre des situations fort différentes suivant les disciplines, certaines ne publiant plus ou presque d'ouvrages, d'autres au contraire en faisant un outil central de diffusion des travaux.

Dans le *faire revue*, trois dimensions essentielles se dégagent. Celle qui définit la revue comme un lieu de pouvoir, où le statut professionnel et le profil sociologique de ses membres, le rôle attribué à chacun-e, mais aussi les thèmes abordés (plus ou moins centraux) ou encore la sélection ou commande d'articles interrogent en son cœur les rapports entre pouvoir et savoir scientifiques. La deuxième dimension est celle de l'économie des revues. Quels sont leurs financements et les choix stratégiques qui bien souvent en dépendent ? Pourquoi telle revue passe-t-elle au tout numérique tandis qu'une autre fait le choix du papier et d'un travail graphique soigné ? La question de l'accès libre ou payant est-elle une pure question monétaire ? Nous intéresse ici l'incidence de cette dimension économique sur les revues et sur les conditions de travail qui les rendent possibles. Enfin, la revue est pensée pour être lue. Interroger la réception, réelle et souhaitée, les écarts ou mises à l'écart, permet de comprendre aussi comment s'oriente la production du savoir à travers des cas singuliers.

La revue comme lieu de pouvoir

En tant qu'elles constituent désormais les lieux privilégiés de diffusion et de discussion des travaux scientifiques, les revues ont acquis un rôle de premier plan dans le fonctionnement du champ académique et des rapports de pouvoir qui s'y déploient (Bourdieu, 1976) sur au moins deux plans. D'une part, les revues prises dans leur ensemble servent à baliser le champ. Elles définissent les distinctions disciplinaires, sous-disciplinaires, méthodologiques pertinentes, donnent une cohérence à telle école, constituent tel objet de recherche, et elles le font à un niveau souvent beaucoup plus fin et flexible que la division en sections disciplinaires établie par des instances comme le Conseil national des universités ou le Comité national de la recherche scientifique. Ce balisage est indissociable d'une répartition des intensités du lien entre les revues considérées et les disciplines ou courants qu'elles portent : telle revue est centrale dans la discipline, une autre plus spécialisée, une autre encore sera trans-, inter- ou pluridisciplinaire, etc. Les revues participent par leur existence même à rendre le champ académique lisible, praticable, et donc discutable. La détermination de ces conditions de lisibilité est un enjeu de pouvoir fondamental.

Les revues se trouvent en concurrence pour attirer les capitaux symboliques et matériels qui permettent d'obtenir une position recherchée dans le champ : subventions, mais aussi grands noms pour les différents comités, évaluateurs et évaluatrices disponibles, et bien sûr articles de bonne qualité

proposés par des chercheurs et chercheuses reconnu-e-s. Il en va de leur capacité même à agir, à exercer une influence, à faire vivre un courant ou un objet : il n'est pas possible d'exister en tant que revue scientifique sans développer, de manière plus ou moins explicite, une stratégie. Et celle-là ne peut faire l'économie, au moins a minima, d'une interrogation sur les autres revues existantes et sur les manières de se positionner par rapport à elles : si la topographie des sciences humaines et sociales, telle que les revues contribuent à la dessiner, est largement mobile, elle n'est pas pour autant extensible à l'infini. Les revues sont ainsi nécessairement entre elles dans des relations de pouvoir pour l'occupation de certains espaces dans le champ – bien que toutes ne cherchent pas, loin de là, à atteindre les positions jugées centrales dans une discipline donnée – et pour la détermination du contenu même de l'activité scientifique. Comme l'écrivent les membres du comité de rédaction de la revue *Zilsel* dans ce numéro, « Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles l'assument ou pas, les revues scientifiques qui voient le jour aujourd'hui sont prises dans ces contraintes pressantes. Leur création, à ce titre, est aussi un acte politique ».

À ces relations de pouvoir liées au champ académique viennent s'entremêler celles, plus personnalisées souvent, qui se déploient à l'intérieur même des rédactions de revues. Les revues prennent beaucoup de temps mais elles offrent aussi des rétributions multiples aux chercheurs et chercheuses qui en font partie. Y publier est déterminant pour la carrière ; participer aux comités de rédaction aussi quelquefois. Pour autant, ces derniers ne sont que rarement ouverts à qui veut les rejoindre, fonctionnant le plus souvent par cooptation.

Au sein des comités de rédaction, les situations sont très variables et les enjeux de pouvoir ne sont pas nécessairement les plus visibles : s'il peut y avoir nombre de débats pour amener la revue dans telle ou telle direction, les ressources qu'elles procurent bénéficient souvent à l'ensemble des membres. En revanche, les rapports de pouvoir jouent à plein dans la répartition des tâches collectives qui permettent aux revues de fonctionner. Tout d'abord, la chaîne de production des revues fait intervenir de nombreuses personnes aux conditions et intérêts parfois très divers : chercheurs et chercheuses mais aussi secrétaires de rédaction, éditeurs et éditrices, parfois graphistes, relecteurs et relectrices, diffuseurs, responsables des différentes sources de financement... Ces différentes personnes n'ont pas la même perception de ce que la revue doit être, ni les mêmes rétributions. Elles ont souvent des engagements très variables, ne serait-ce que parce que certaines sont des professionnelles s'occupant parfois de nombreuses revues et d'autres des chercheurs et chercheuses dont l'activité dans la revue est bénévole – ce qui

rend les rétributions symboliques d'autant plus importantes. Parmi les chercheurs et chercheuses, les rapports de pouvoir pour la répartition des tâches sont d'autant plus marqués qu'ils reconduisent des distinctions fondamentales dans le champ, et plus généralement dans la société : entre chercheurs et chercheuses titulaires (et parmi eux entre chercheurs et chercheuses et enseignant-e-s-chercheurs et chercheuses ; entre « rang A » et « rang B », i.e. entre équivalent « professeur-e » et équivalent « maître-sse de conférence ») et non-titulaires (et parmi eux entre doctorant-e-s, docteur-e-s, post-doctorant-e-s), entre hommes et femmes, entre ancien-ne-s élèves d'écoles prestigieuses et personnes aux parcours moins valorisés par les institutions, entre personnes socialisées dans les fractions intellectuelles de la bourgeoisie et personnes d'autres origines sociales, entre Blanc-he-s et non-Blanc-he-s, entre francophones de naissance et non-francophones, etc.

Ces multiples différences de positionnement jouent un rôle crucial dans la répartition des tâches au sens large, c'est-à-dire dans la répartition à la fois du travail à faire, des capacités à peser sur le fonctionnement et les choix de la revue, des rôles valorisés ou non... Plusieurs articles reviennent plus particulièrement sur la question des déséquilibres persistants entre hommes et femmes. À partir de son expérience au secrétariat de rédaction de la revue *Esprit*, Alice Béja explique ainsi que la disposition à accepter d'écrire un article, qui plus est dans une revue généraliste, est fortement genrée, notamment si la demande est faite dans une relative urgence. Les hommes semblent bien plus prompts à oublier leurs autres responsabilités, notamment familiales, pour dégager du temps pour l'écriture d'un article. L'entretien collectif réalisé par Anaïs Albert et Christelle Rabier avec d'anciennes membres du comité de rédaction de *Tracés* permet de saisir les effets de la « fraternité masculine » (Davis, 2017) qui y régnait à ses débuts – et les mécanismes par lesquels elle s'est trouvée mise en échec, mais seulement en partie. En effet, l'introduction d'Anaïs Albert permet de repérer la résilience de la répartition genrée sur certains éléments : si le comité de rédaction est progressivement devenu paritaire, si la coordination des numéros a, dans une certaine mesure, suivi, les articles sont restés majoritairement écrits par des hommes. L'effet est encore plus marqué si l'on s'intéresse aux positions les plus prestigieuses : le comité scientifique, longtemps resté presque exclusivement masculin, ainsi que les personnes interviewées et les auteur-e-s d'articles traduits, où les hommes dominent.

Ces deux dimensions où s'exercent des relations de pouvoir, au sein du champ et au sein de chaque revue, ne cessent de s'influencer l'une l'autre, de connaître des formes de réverbérations où les trajectoires et les rapports individualisés sont influencés par les transformations de la topographie uni-

versitaire et les modifient en retour. Revenant sur l'histoire, la position et le fonctionnement de la *Revue d'histoire des sciences humaines*, Wolf Feuerhahn et Olivier Orain montrent bien la diversité des jeux de pouvoir dans lesquels une revue se trouve prise. Il s'agit tout à la fois de se situer dans l'ordre des disciplines – ici, de le contester –, de faire avec les intentions des auteurs et d'animer un collectif de la manière la plus démocratique possible. C'est tout cela qui donne aux revues une telle centralité sur la science en train de se faire, et qui par là joue un rôle central dans le positionnement même du champ académique dans la société. La détermination de la nature des relations de pouvoir qui doivent prévaloir, des normes qui doivent régler les rapports entre revues et au sein des revues, met en effet en jeu la définition même du rôle de la science. Que doit viser la recherche scientifique? Comment doit se faire la répartition des ressources? Qui doit décider des thématiques au centre de telle discipline, voire des sciences humaines et sociales dans leur ensemble? Certes, ces questions sont rarement posées telles quelles dans l'activité quotidienne des revues. Mais c'est justement parce que les revues sont traversées de rapports de pouvoir, et que donc les chercheurs et chercheuses comme les institutions y ont un intérêt et les investissent, qu'elles se trouvent, plus ou moins explicitement, mises face à ces questions fondamentales pour la détermination du rôle même de la science dans la société.

Du fait de leur fonctionnement, les revues sont à la fois l'incarnation de l'autonomie de l'activité scientifique et de son hétéronomie. D'une part, elles incarnent et permettent le déploiement des logiques de l'autonomie scientifique car leurs procédures d'évaluation des articles (par des pairs, souvent expert-e-s, le plus souvent anonymes – même si les conceptions et les pratiques évoluent à ce sujet) sont censées permettre une évaluation purement scientifique, débarrassée de toutes les considérations sociales : lieux d'exercice du pouvoir scientifique, les revues mettent en scène une forme de science débarrassée de tout pouvoir autre que scientifique, et par là définissent ce que le pouvoir scientifique doit être.

Mais, d'autre part, les revues sont aussi prises, du fait des enjeux de pouvoir entre elles et en elles, dans des relations qui rendent leur activité profondément hétéronome. En amont, leur existence même est dépendante des institutions qui les financent, soit directement sous la forme de subventions, de supports de postes ou de mise à disposition d'outils d'édition et de diffusion, soit indirectement par les traitements des chercheurs et chercheuses qui participent à l'animation des revues. La question financière est ici d'autant plus importante que les revues peuvent constituer une importante source de revenu pour les éditeurs et les diffuseurs, qu'ils

soient publics ou privés, comme la multinationale Elsevier ou la plateforme Cairn, fondée par un consortium d'éditeurs privés. L'influence de ces facteurs sur les stratégies des revues peut être minime mais elle s'exerce parfois de manière très visible, par exemple avec les controverses autour de la politique actuelle de soutien public à l'*open access* (Minard éd., 2015). L'hétéronomie des revues se joue aussi en aval de sa production, dans les usages qui en sont faits sur le marché de l'emploi scientifique. Si les revues prennent une position aussi importante dans la diffusion des résultats scientifiques, c'est aussi qu'elles sont devenues des outils fondamentaux d'aide à la décision pour les instances qui recrutent, financent et évaluent les chercheurs et chercheuses. Les revues se trouvent érigées en instrument de classement, et elles-mêmes classées selon leur plus ou moins grande aptitude à fonctionner comme tel, et selon le nombre de citations qu'elles occasionnent (le fameux *impact factor* censé déterminer la valeur d'une revue et de ses auteur-e-s...). La concurrence entre revues pour l'attraction des articles s'exerce alors parfois moins d'un strict point de vue académique – offrir aux auteur-e-s une évaluation sérieuse, un travail d'édition et de diffusion de qualité – que par la nécessaire soumission aux normes supposées du marché universitaire.

Il ne faudrait pas pour autant en conclure qu'il est nécessaire de renforcer l'autonomie des revues sans plus de considération. Car dans l'exercice même des règles de l'écriture et de l'évaluation scientifique, se jouent de multiples processus de normation, voire de normalisation (Crane, 1967). Stéphanie Fonvielle nous propose ainsi une approche génétique pour analyser les rapports de pouvoir et les normes que fabriquent les revues : à partir de l'ensemble des versions échangées au sein du comité de rédaction de *Tracés* entre une de ses membres ayant rédigé l'introduction d'un numéro et le reste du comité, secrétaire de rédaction incluse, elle analyse les étapes d'élaboration d'un texte avant publication. Par cette perspective neuve, elle établit comment les règles éditoriales de la revue sont mises en pratique, donc confirmées, et parfois infirmées : comment règles et pratiques sont indissociables (Taylor, 1995). On saisit alors que l'activité purement académique et autonome menée par les revues fait aussi d'elles un sas qui trie entre les écritures autorisées et celles jugées hors normes, par manque d'adhésion aux règles de la discipline ou du champ. Une autre manière de le dire serait de relever, avec Philippe Pignarre et Isabelle Stengers (2007, p. 167-171), que cette autonomie est particulièrement ambiguë. En effet, de ce point de vue, une revue constitue un de ces « espaces qui rassemblent les "compétents" », où la seule objection qui vaille est « l'objection compétente » (p. 168). En ce sens elles contribuent d'une part à l'entre-soi de l'académisme, et d'autre part à l'importation dans la recherche, en toute

autonomie, de méthodes empruntées au monde managérial, notamment pour l'évaluation. Comme le montre Alice Béja à propos de la revue *Esprit*, les publications généralistes qui ne peuvent ou ne veulent se soumettre aux impératifs stricts de l'autonomie scientifique peinent à attirer les auteurs, en particulier les précaires qui subissent de plein fouet les contraintes des modalités d'évaluation des titulaires et qui souhaitent donc souvent privilégier les publications les plus payantes en termes de carrière, c'est-à-dire les plus normalisées. Cet exemple permet de mettre en lumière les vertus d'un élément d'hétéronomie fondamental : la prise en compte de la réception des articles de revue et de ses multiples lectorats, au-delà des seul-e-s pairs. Le fait que des revues cherchent à se rendre plus accessibles, à la fois techniquement et dans leur contenu, pour être des outils pour l'enseignement, voire pour un public large, constitue à ce titre une évolution possible qui soumettrait la recherche à de nouvelles normes, parfois extrinsèques et politiquement souhaitables. Dès lors, on peut réfléchir à la manière dont certaines revues, à l'instar de *Mouvements* ou *Vacarme*, ont réussi à devenir des lieux où se cultivent différemment les savoirs, où il ne s'agit pas de se protéger des non-scientifiques mais d'essayer d'y expérimenter d'autres formes de rencontres, de croisements, d'obligations réciproques, etc.

Économie et production matérielle de la revue

Se poser la question des pouvoirs dans le champ de l'édition scientifique, en particulier concernant les revues de sciences humaines et sociales, implique aussi de s'interroger sur son soubassement matériel et sur les conditions socio-économiques de leur fabrication. L'activité d'une revue repose sur une chaîne de production qui inclut, outre les membres des comités de rédaction, les auteur-e-s, les secrétaires de rédaction, les coordinateurs et coordinatrices de dossiers thématiques, les évaluateurs et évaluatrices, les traducteurs et traductrices, les graphistes, mais aussi les maisons d'édition et de diffusion, et bien sûr les acheteurs et acheteuses, qu'ils et elles soient lecteurs et lectrices ponctuel-le-s ou abonné-e-s. Cette chaîne s'inscrit dans une économie du savoir qui reproduit les modèles d'organisation contemporaine du capitalisme, générant des profits colossaux pour le secteur privé (Mercelis *et al.*, 2017 ; Pérès, 2011) ce qui, réciproquement, fragilise l'édition publique.

L'économie de savoirs qu'incarnent les revues repose, dans bien des cas, sur le travail gratuit mais rémunéré symboliquement par la ligne de curriculum vitae ou la reconnaissance par les pairs. Dans d'autres cas, des

professionnel-le-s assurent le plus gros des activités techniques et éditoriales, et bien souvent on assiste à des modèles combinatoires. Et, dans tous les cas, comme le montrent de nombreuses contributions publiées ici, les conditions de vie (situation familiale, logement, etc.) et de travail (rémunération, reconnaissance, organisation syndicale ou professionnelle, etc.) de celles et ceux qui les fabriquent, où que l'on se trouve dans la chaîne éditoriale, pèsent très lourdement sur l'existence et la persistance des revues.

Répons-le : les revues représentent un médium incontournable des sciences humaines et sociales. Les (enseignant-e-s)-chercheurs et chercheuses, mais aussi les ingénieur-e-s et technicien-ne-s y consacrent une part importante de leur temps de travail². Certains emplois sont entièrement dédiés aux revues, au sein des rédactions ou des maisons d'édition, tant les métiers de l'édition scientifique relèvent de compétences techniques de haut vol, reposant sur des connaissances et des savoir-faire qui sous-tendent la préparation de copie et le traitement des images, mais aussi le maquettage papier ou le stylage avant la mise en ligne et l'envoi à l'imprimeur, sans parler de la diffusion et de la communication avec les auteur-e-s et les potentiels lecteurs et lectrices.

Dans son article, Marie-Luce Rauzy synthétise en une frise la complexité des tâches qu'elle assume pour *Techniques & Culture* en tant que secrétaire de rédaction. Elle y formalise la multiplicité et la complexité technique des opérations, mais aussi leur organisation dans les temps superposés des numéros. Mettant cette frise en regard avec sa trajectoire professionnelle, Rauzy pointe les profondes mutations connues par les métiers de l'édition depuis la fin des années 1990 : aux mutations techniques qui s'accroissent s'ajoutent les mutations en termes d'organisation sociale du travail, telles que la mutualisation des postes. Le poste de secrétaire de rédaction est aussi de plus en plus central pour la chaîne de production des revues (Théron et Cibois, 2013) et d'une telle exigence que le peu de cas qui est généralement fait de ce métier, au sein des rédactions comme dans les chaînes hiérarchiques (qui se trouvent le plus souvent encore dans les laboratoires), est

- 2 Un rapide sondage au sein du comité de rédaction de *Tracés* (dont les membres font partie d'un ou deux comités de rédaction) montre qu'on y consacre entre 2 et 16 heures par semaine, en fonction des responsabilités (appartenance simple, coordination de numéro, rédaction en chef, etc.). Les écoles nationales supérieures d'architecture, engagées depuis quelques années dans un mouvement mettant en avant la recherche qui y est menée (alors que le statut d'enseignant-chercheur vient à peine d'y être créé), sont nombreuses à avoir mis en place un système de décharge d'heures d'enseignement en contrepartie d'activités de recherche avérées. La publication d'articles dans des revues représente généralement 32 heures équivalent travaux dirigés (TD) de décharge d'enseignement, à partir du décret ministériel selon lequel 1 heure de TD équivaut à 4,2 heures de travail effectif, arrondies ici à 4 heures. La rédaction d'un article se trouve ainsi évaluée à 128 heures de travail.

inquiétant. D'autant plus que, au regard de ce que nous avons pointé plus haut, ces postes sont souvent occupés par des femmes, ce qui joue dans l'invisibilisation du travail réalisé.

Bien que les canaux alternatifs de diffusion scientifique se développent – sites Internet, blogs ou carnets de recherche, réseaux sociaux ou écritures innovantes s'inspirant du cinéma ou de la bande dessinée –, la revue continue de tenir le haut du pavé académique. Le modèle économique sur lequel reposent les revues de sciences humaines et sociales subit, on l'a vu, les effets des récents bouleversements de l'activité éditoriale sous la double influence de la grande concentration des groupes de presse internationaux, d'une part, et de l'édition électronique, de l'autre. Les enjeux autour de l'*open access*, incarnés en France par le conflit entre Cairn et OpenEdition, avaient fait l'objet, dès 2013 d'une analyse sur le blog de *Tracés*, « L'*open access* : une schizophrénie française » (Monnet, 2013). Dans ce texte, Éric Monnet rendait publique la richesse inouïe qu'avait représentée la publication numérique pour *Tracés*, au sens d'extension importante du lectorat d'une jeune revue, mais aussi d'espèces sonnantes et trébuchantes – soit environ 13 000 euros par an – découlant de notre présence sur le portail Cairn. La publication de ce billet avait montré que notre cas était une exception au sein de revues qui parvenaient généralement à dégager un très léger profit, souvent utilisé par l'éditeur pour publier d'autres ouvrages universitaires, souvent déficitaires. Malgré nous, le billet de 2013 s'est retrouvé mobilisé dans l'affrontement – par projets de numéros interposés – qui voyait s'opposer deux options apparemment irréconciliables, entre accès totalement ouvert et barrière mobile (Minard éd., 2015). Pourtant, cet affrontement ne pouvait embrasser à lui seul l'économie particulière de l'édition scientifique périodique. Notre propre situation a d'ailleurs changé : *Tracés* est désormais en accès ouvert intégral, sur le portail OpenEdition, condition posée par la politique de soutien aux revues de l'InSHS (Institut des sciences humaines et sociales) du CNRS pour mettre à notre disposition un demi-poste de secrétaire de rédaction, dédié.

La description financière réflexive que nous avons faite en 2013 avait trouvé des échos dans d'autres études. Pensons au travail séminal de Philippe Cibois et François Théron (2013) sur le coût des articles scientifiques publié dans le carnet de recherche du laboratoire Printemps. Ce texte, qui avait fructueusement nourri le débat sur le financement des revues de sciences humaines permettait de changer d'échelle, passant de la macro à la microéconomie à travers une analyse croisée de trois revues : la *Revue française de sociologie*, *Socio-logos* et *Temporalités*, chacune caractérisée par différentes modalités de travail et de financement du poste de secrétaire

de rédaction. L'élan donné par ce texte a été ensuite suivi (Contat et Grémillet, 2015), et ainsi confirmé. Dans le présent numéro, François Théron prolonge ce mouvement en interrogeant la situation actuelle à partir des *article processing charges* (APC), lorsque ce n'est plus le lecteur qui paie pour lire un article dans une revue scientifique mais bien son auteur qui paie pour y publier... Selon François Théron, la tension entre hégémonie des oligopoles et développement de l'accès ouvert invite les revues de sciences sociales à objectiver leurs conditions de production afin de justifier des moyens nécessaires à leur maintien. Si ces conditions sont désormais assez bien connues, il importe de revenir sur les diverses solutions envisagées et d'en débattre, afin de nourrir une réflexion stratégique et politique sur l'emploi de ces moyens, notamment si l'on se donne pour horizon la sauvegarde d'un service public des sciences. Une affaire de positionnement, en quelque sorte.

La question de l'accès ouvert pose d'ailleurs des problèmes spécifiques. Sophie Cras et Constance Moreteau en font la démonstration en abordant les conséquences de l'édition électronique ouverte sur les revues d'histoire de l'art et leurs liens aux images. Alors que ces revues commentent des œuvres sous droit d'auteur depuis plus d'un siècle, le statu quo éditorial s'est trouvé brisé par la mise en ligne d'images d'œuvres dont les propriétaires – photographes, musées, etc. – refusent désormais la publication, puisque les revues ne peuvent en acquitter les droits, colossaux. Cela a d'ailleurs conduit *Modes pratiques*, comme le raconte ici Manuel Charpy, à maîtriser la question des droits par la constitution d'archives documentaires privées, stockées à domicile, dans lesquelles la revue va puiser.

Il n'en reste pas moins que certaines formes de travail au sein des revues ont été plus difficiles, au cours de cette journée d'étude et dans le format de ce numéro, à objectiver. Tel est le cas du surtravail des personnels ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation, surtravail fondé sur le consentement individuel et essentiel, bien souvent, à la survie de bon nombre de revues. Le modèle traditionnel de la revue craquelle, ce qui ouvre des interstices où peut aussi se loger la liberté de création, ainsi que le laissent entendre *Vacarme*, *En attendant Nadeau*, *Zilsel* ou *Modes pratiques*. Anne Madelain en tire des conclusions à peine différentes en ce qui concerne les traductions. Pour ces chercheurs et chercheuses et collectifs, la revue est l'aboutissement et le moyen de diffusion d'une recherche dont les acteurs et les actrices tentent de dessiner leurs propres normes, dans la mesure où ils trouvent le soutien pour faire vivre le projet : auteur-e-s, fabricants-artisans, financeur-e-s, et, bien évidemment, lecteurs et lectrices.

Entre horizon d'attente et sanctions : l'influence de la réception sur le contenu scientifique des revues de sciences humaines et sociales

L'ère numérique de la diffusion du savoir n'est sans doute pas sans influence sur son contenu. Paradoxalement, la diffusion en ligne peut avoir pour effet d'enfermer davantage les sciences humaines et sociales dans le champ académique. Il s'agit souvent de sites spécialisés, parfois payants, nécessitant des abonnements onéreux en général pris en charge par les institutions de recherche. Les chercheurs et chercheuses sans affiliation ou les personnes situées en dehors du champ académique se voient ainsi mises à la porte de ce savoir spécialisé et renvoyées à leur condition de profanes sans codes d'accès (à Cairn ou à des sites similaires, comme OpenEdition en mode Freemium), donc sans droit d'accès au savoir en fait – et ce trait est renforcé par la décision du CNRS de délivrer depuis 2016 des codes d'accès individuels liés au statut et non plus des codes collectifs (valables pour l'ensemble du laboratoire, quel que soit le statut des un-e-s et des autres). Ce mode de diffusion a aussi des implications sur l'écriture de la recherche. Puisqu'ils ou elles ne s'adressent qu'à des spécialistes, les chercheurs et chercheuses peuvent se passer de mots simples. Le jargon, pratique discursive qui n'est ni récente ni limitée au monde universitaire, peut être analysé comme un effet de l'enfermement du champ académique, voire comme un signe de distinction. Mais il y a aussi la possibilité de choisir de l'*open access*, une option de plus en plus populaire, en raison de la gratuité de l'accès aux contenus, et encore trop récente pour qu'on puisse déterminer ses implications sur la production du savoir et sur son écriture. Va-t-elle rendre le savoir plus lisible et accessible? Rien, pour l'instant, n'est certain.

Arrêtons-nous un instant sur la politique scientifique du CNRS à l'endroit des revues. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle est transparente : ses critères, publiquement accessibles³, traduisent une vision non uniforme mais assez nette de ce qui y est conçu comme revue académique. On peut en effet déceler derrière ces critères la promotion d'une forme d'académisme universalisant face auquel on peut deviner en creux la figure-repoussoir de la revue de laboratoire, qui serait dans l'incapacité de se prémunir contre les risques de dérive, à savoir le bricolage (l'irrégularité de parution), le népotisme, l'amateurisme, etc⁴. Le soutien institutionnel peut ainsi être

3 Voir : [URL : <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/ist/soutien-revues.html>].

4 L'expression *académisme universalisant* se veut plus descriptive que critique; elle désigne des

vécu par les acteurs des revues comme une chance, mais aussi comme une contrainte, qui malmène la liberté académique : alors que les ventes papier baissent, dans un marché de niche vampirisé par l'accès ouvert, il faudrait alors abandonner le papier et développer des partenariats avec des plateformes payantes – comme Jstor – qui contredisent le principe d'accès ouvert et remettent les revues à la merci des diffuseurs auxquels elles pensaient échapper...

La diffusion numérique institutionnalisée a un autre effet : elle réduit à néant – ou presque – les choix graphiques de l'édition savante. La mise en forme est souvent réduite à son plus simple appareil, et on assiste à une très forte limitation des images, alors que le droit à l'image se durcit, comme le souligne l'article de Sophie Cras et Constance Moreteau. Pire, elle oblitère la possibilité de choix éditoriaux ambitieux faisant appel à des directions artistiques ou des graphistes. Au nom de leurs lecteurs, plusieurs revues prennent le contre-pied d'un néant graphique : comités de rédaction et maisons d'édition retrouvent ainsi leur place entre les auteur-e-s et les lecteurs et lectrices imaginées dans et hors du champ académique. Qu'elles aient fait le choix coûteux du papier ou basculé dans le tout numérique, qu'elles luttent pour leur classement dans le champ des sciences humaines et sociales ou qu'elles se positionnent à l'intersection des champs académique et militant comme la revue *Vacarme*, qu'elles mettent un pied dans le champ artistique comme *Sensibilités*, qu'elles s'adressent aux pairs ou à un public plus large, comme le fait *En attendant Nadeau*, les revues sont aussi définies par leur réception.

La réception peut ainsi être envisagée de manière positive et active. Elle peut être discutée par le comité de rédaction et collectivement conçue comme un horizon d'attente indissociable du projet scientifique de la revue. « D'un point de vue purement graphique, l'idée principale était de chambouler quelque peu les habitudes préétablies du lectorat de sciences humaines, dans le but de s'ouvrir à un public plus large et moins habitué aux conventions académiques », raconte Mélie Giusano, graphiste de la revue *Sensibilités*. Cette réception désirée dépend de la vision de la recherche que partagent les membres de la revue, mais aussi de leurs profils. Le fait que la

pratiques éditoriales estampillées du sceau de l'académie (e.g. : évaluation en double aveugle par les pairs) se voulant universellement valables. On pourrait investiguer plus avant pour saisir s'il existe un lien (actuel ou projeté) entre ce dualisme de revues (« académiques » versus « de laboratoire ») et un autre dualisme portant sur les chercheurs : entre un intellectuel mondialisé, intégré à ces normes d'académisme, et un « érudit local » (selon une expression consacrée dans certains cercles de l'institution de la recherche française des années 2000) qui ne publierait que dans sa langue, se contenterait des agences nationales (et non européennes) de financement de la recherche, etc.

revue *Vacarme* se soit constituée dans la sociabilité de militants d'Act Up, comme le rappelle son graphiste Christophe Le Drean, n'est pas sans lien avec son double positionnement dans les champs académique et militant ; on pourrait encore citer la revue *Mouvements*, et d'autres. Dans le cas de *Vacarme*, l'horizon d'attente dépasse les salles des colloques ou celles de la Bibliothèque nationale de France. La maquette de la revue est aérée, son format maniable, comme l'explique Antoine Perrot, plasticien collaborateur régulier de la revue. Cette pensée du format lié à l'horizon d'attente en termes de lectorat influence les formes que prend la production du savoir : peu ou pas de notes de bas de page, pas d'appel à contributions, des articles courts alternant avec des collaborations artistiques. Au-delà de l'identité des membres du comité de rédaction, le rôle de la réception dépend de l'organisation interne de la revue. Elle correspond dans ce cas à une vision de la recherche prise à la fois comme production de savoir et comme monde du travail. Quelle liberté est donnée au maquettiste ? Le rôle, par exemple, de Sébastien Marchal, graphiste de *Zisel*, n'est pas qu'esthétique. Dans un dossier sur le néolibéralisme et ses discours, nous dit-il lors d'un entretien publié dans ce hors-série, « j'avais choisi des images de panneaux de signalisation qui viennent questionner le titre ou le contenu de chaque article », comme le panneau « impasse » où l'on peut lire « demi-tour difficile », et qui apporte « une couche de sens supplémentaire et une dimension humoristique » au texte. Accepter que l'édition scientifique, en déployant ses multiples possibilités visuelles, soit intentionnellement signifiante, y compris au-delà du textuel, relève d'un certain lâcher-prise de la part des chercheurs et chercheuses. L'humour, chez *Zisel*, est à l'image de cette déprise. Dès le travail d'écriture et avant même la diffusion de la revue, le savoir prend des chemins de traverse. Inspirée par ce type de questionnement, la revue *Tracés* a récemment collaboré avec l'École supérieure des arts et industries graphiques (Estienne) et reçu plusieurs propositions étudiantes pour le renouvellement de sa maquette.

Entre réception souhaitée et réception effective, des sanctions et des rappels à l'ordre peuvent venir entraver les projets qui cherchent à détourner les règles d'un champ ou qui refusent, tout simplement, certaines normes académiques. Cela peut donner lieu à de belles aventures collectives, comme celle d'*En attendant Nadeau*, revue composée d'une équipe soudée dans la rupture – et la bataille ! – avec *La quinzaine littéraire* et dont la chercheuse en littérature anglophone Dominique Goy-Blanquet nous livre le récit, depuis les coulisses. Ces réflexions autour de la réception, notamment au sein des comités de rédaction des revues, révèlent surtout une chose : elles gardent l'ambition d'être lues.

Bibliographie

- BOURDIEU Pierre, 1976, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, p. 88-104.
- CONFORTI Maria, DELPIANO Patrizia et PEIFFER Jeanne éd., 2013, « L'Europe des journaux savants (XVII^e-XVIII^e siècles). Communication et construction des savoirs/ Scholarly journals in early modern Europe. Communication and the construction of knowledge », *Archives internationales d'histoire des sciences*, vol. 63, n° 170-171.
- CONTAT Odile et GREMILLET Anne-Solveig, 2015, « Publier, à quel prix ? Étude sur la structuration des coûts de publication pour les revues françaises en SHS » [en ligne], *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, [URL : <https://journals.openedition.org/rfsic/1716>], consulté le 5 février 2018.
- CRANE Diana, 1967, « The gatekeepers of science : some factors affecting the selection of articles for scientific journals », *The American Sociologist*, vol. 2, n° 4, p. 195-201.
- DAVIS Natalie Zemon, 2017, « Les femmes et le monde des *Annales* », *Tracés*, n° 32, p. 173-192.
- MERCELS Joris, GALVEZ-BEHAR Gabriel et GUAGNINI Anna, 2017, « Commercializing science : nineteenth- and twentieth-century academic scientists as consultants, patentees, and entrepreneurs », *History and Technology*, vol. 33, n° 1, p. 4-22.
- MINARD Philippe éd., 2015, « Économie et politique de l'« accès ouvert » : les revues à l'âge numérique », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n° 62, p. 7-7.
- MONNET Éric, 2013, « L'open access : la schizophrénie française » [en ligne], Carnet de *Tracés*, [URL : <http://traces.hypotheses.org/805>], consulté le 5 février 2018.
- PEIFFER Jeanne et VITTU Jean-Pierre, 2008, « Les journaux savants, formes de la communication et agents de la construction des savoirs (17^e-18^e siècles) », *Dix-huitième siècle*, n° 40, p. 281-300.
- PÉRÈS Jean, 2011, « L'édition scientifique (1) : un oligopole profitable » [en ligne], *Acrimed*, 4 août, [URL : <https://www.acrimed.org/L-edition-scientifique-1-un-oligopole-profitable>], consulté le 5 février 2018.
- PIGNARRE Philippe et STENGERS Isabelle, 2007, *La sorcellerie capitaliste. Pratiques de désenchantement*, Paris, La Découverte.
- TAYLOR Charles, 1995, « Suivre une règle », *Critique*, n° 579-580, p. 554-572.
- TESNIÈRE Valérie éd., 2014, « Histoire et actualité de la revue », *Revue de synthèse*, n° 135, p. 167-174.
- THÉRON François et CIBOIS Philippe, 2013, « Combien coûte un article de revue scientifique en sciences humaines ? » [en ligne], Carnet de *Printemps*, [URL : traces.hypotheses.org/1527], consulté le 5 février 2018.